

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 décembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019**

**2019 DASES 331** Subvention (80.000 euros) et convention avec le Centre de ressources et de coordination pour les mini-réseaux de proximité (93).

**Mme Anne SOUYRIS, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13, L2511-14 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention à l'association Centre de ressources et de coordination pour les mini-réseaux de proximité (93) et de l'autoriser à signer une convention pluriannuelle avec cette association ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne SOUYRIS, au nom de la 4<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : La Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Centre de ressources et de coordination pour les mini-réseaux de proximité (SIMPA 183522- 2019\_09770), 16 rue Parmentier (93), une convention pluriannuelle dont le texte est joint à la présente délibération, pour attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 80.000 euros est attribuée à l'association Centre de ressources et de coordination pour les mini-réseaux de proximité (93) au titre de l'exercice 2019.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 et des exercices suivants sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**